

## ECONOMIE ET TERRITOIRE - DESSERTE

L'aéroport de Vatry dispose d'une piste de 3860 mètres accessible à tous les appareils, y compris les plus gros porteurs, et d'équipements permettant une exploitation par tous les temps.

Il dispose d'une zone logistique de plus de 400 ha, reliée aux autoroutes A4 et A26 par un échangeur particulier ouvert le 21 octobre 2004, ainsi qu'à la voie ferrée par embranchement direct. Plusieurs sociétés de logistique s'y sont installées, notamment Geodis et TNT. La société DHL (*filiale de Deutsche Post*) a étudié le transfert éventuel de sa plate-forme européenne qui quitte l'aéroport de Bruxelles pour des questions de nuisances mais c'est Leipzig qui a été choisi. En cas de transfert, une deuxième piste aurait dû être construite.

Le principal atout de cet aéroport est son relatif isolement qui lui permet de recevoir des activités nocturnes et des avions plus bruyants tels que des anciens modèles de l'ex-URSS, qui deviennent plus difficiles dans les aéroports proches des grandes agglomérations. Il dispose également d'importantes réserves foncières. Il est parfois présenté comme une solution de troisième aéroport de Paris pour le fret aérien. Cependant, depuis sa mise en service, le développement du trafic est resté modeste. Le 21 octobre 2004, une nouvelle aérogare de 3900 m<sup>2</sup> pour les passagers a été inaugurée. Vatry a traité un trafic charter modeste de 8000 passagers à fin août 2004.

### GESTION DE L'AÉROPORT

L'exploitation de l'aéroport est assurée depuis avril 2000 par la société SEVE (*Société d'Exploitation Vatry Europort*) dans le cadre d'une délégation de service public signée avec le Département de la Marne. Cette société est une filiale des Aéroports de Montréal (*Aéroport de Montréal Capital-ADMC*) et du groupe canadien SNC-Lavalin (23,3% chacun). Y participent en outre Kéolis(23,9%), Sogaris (10%) et les chambres de commerce et d'industrie de Châlons, Reims-Epernay et Troyes (6,5% chacune).

En 2009, la Chambre régionale des Comptes a critiqué la gestion de l'aéroport, construit sans véritable étude de marché, qui aura coûté sur les dix premières années 220 millions d'euros au conseil général de la Marne.

## RELATIONS COMMERCIALES AVEC RYANAIR

Ryanair est la principale compagnie aérienne opérante à partir de l'aéroport de Vatry. Selon la presse, la compagnie aurait perçu une subvention totale de 1,55 million d'euros sous forme d'aide au démarrage et de financement d'actions marketing.

La compagnie irlandaise s'est engagée sur une période de 4 mois à raison de deux rotations hebdomadaires avec Oslo et Stockholm. La subvention est directement payée par Paris Vatry Project, une association qui fédère les CCI de Reims-Epernay et de Châlons en Champagne, le département de la Marne, la région Champagne-Ardenne et la communauté d'agglomération de Châlons en Champagne. Ryanair a décidé de prolonger sa présence jusqu'en 2011, c'est-à-dire cinq mois supplémentaires. Après avoir fermé une des deux lignes provisoirement par manque de fréquentation, la presse a rapporté un nouveau versement de subvention de 400 000 euros au bénéfice de Ryanair. ▲